

# Le Conference Board du Canada

États financiers consolidés

31 mai 2018



## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Lorsque plusieurs méthodes comptables s'appliquaient, la direction a choisi celles qui lui semblaient les plus appropriées vu les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils contiennent des montants fondés sur des estimations et le recours au bon jugement. La direction a veillé à ce que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière, à tous les égards importants, et elle s'est assurée que l'information financière présentée dans le reste du rapport annuel concorde avec celle que contiennent les états financiers consolidés.

Le Conference Board du Canada (l'« organisme ») s'est doté de systèmes de contrôle interne comptable et administratif appropriés et dont le coût est raisonnable. Ces systèmes ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière fournie est pertinente, fiable et exacte, et que les actifs de l'organisme sont comptabilisés et suffisamment protégés.

Par l'entremise de son comité des finances et d'audit, le conseil d'administration (le « conseil ») de l'organisme a la responsabilité de passer en revue et d'approuver les états financiers consolidés et de voir à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière.

Le Comité des finances et d'audit est nommé par le conseil d'administration et est composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de l'organisme. Le Comité des finances et d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs externes pour discuter du contrôle interne, des questions d'audit et des questions liées à l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de ses responsabilités. Le Comité des finances et d'audit passe en revue les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs externes et fait des recommandations au conseil quant à la nomination des auditeurs externes ou au renouvellement de leur mandat. Le Comité des finances et d'audit fait part de ses conclusions au conseil, qui en tient compte en vue d'approuver la publication des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes, conformément aux Normes canadiennes d'audit, lesquels ont librement accès au Comité des finances et d'audit.

**Susan Black**  
Présidente et chef de la direction

27 septembre 2018

**Julie Duval**  
Vice-présidente et directrice financière  
Par intérim

# Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du  
**Conference Board du Canada**

## Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du **Conference Board du Canada**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mai 2018, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces Normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Conference Board du Canada** au 31 mai 2018 ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Rapport sur les autres exigences juridiques

Comme l'exige la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, nous déclarons que, à notre avis, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées sur une base prescrite par la loi.

Ottawa, Canada  
27 septembre 2018

*Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés



A member firm of Ernst & Young Global Limited

**Le Conference Board du Canada**

**État consolidé de la situation financière**

Au 31 mai  
(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	3 990	3 942
Comptes débiteurs	4 971	4 712
Placements à la juste valeur (note 3)	8 663	9 502
Charges payées d'avance	396	638
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>18 020</b>	<b>18 794</b>
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 4)	4 845	5 139
	<b>22 865</b>	<b>23 933</b>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	4 646	5 008
Produits reportés (note 5)	8 671	8 154
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>13 317</b>	<b>13 162</b>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	9 395	10 484
Affecté au fonds de réserve pour la recherche (note 7)	153	287
	<b>9 548</b>	<b>10 771</b>
<b>Total du passif</b>	<b>22 865</b>	<b>23 933</b>

Engagements (note 6)

*Voir les notes afférentes*

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

## Le Conference Board du Canada

### État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mai  
(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Recherche	7 958	8 093
Rassemblements	9 246	9 441
Éducation	6 155	6 567
International	6 100	7 259
Publications	6 487	6 743
Produits bruts	<u>35 946</u>	<u>38 103</u>
Produits d'intérêts et autres	494	517
	<u>36 440</u>	<u>38 620</u>
<b>Charges</b>		
Charges directes et indirectes liées aux programmes	28 534	31 028
Charges organisationnelles	7 938	7 511
Amortissement	1 057	812
	<u>37 529</u>	<u>39 351</u>
Insuffisance des produits sur les charges, avant les frais de recherche	(1 089)	(731)
Frais de recherche (note 7)	134	387
<b>Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice</b>	<u>(1 223)</u>	<u>(1 118)</u>

Voir les notes afférentes

Le Conference Board du Canada

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mai  
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affecté au fonds de réserve pour la recherche	Total 2018	Total 2017
	\$	\$	\$	\$
	<i>(note 7)</i>			
Actif net au début de l'exercice	10 484	287	10 771	11 889
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(1 089)	(134)	(1 223)	(1 118)
Actif net à la fin de l'exercice	9 395	153	9 548	10 771

Voir les notes afférentes

## Le Conference Board du Canada

### État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mai  
(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisances des produits sur les charges de l'exercice	(1 223)	(1 118)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit latent sur placements	(34)	(152)
Amortissement	1 057	812
	<u>(200)</u>	<u>(458)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liée aux activités de fonctionnement	42	(246)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<u>(158)</u>	<u>(704)</u>
<b>Activités de placement</b>		
Ventes nettes de placements	874	250
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(668)	(1 698)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<u>206</u>	<u>(1 448)</u>
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	48	(2 152)
Trésorerie au début de l'exercice	3 942	6 094
<b>Trésorerie (dette bancaire) à la fin de l'exercice</b>	<u>3 990</u>	<u>3 942</u>

Voir les notes afférentes

## Le Conference Board du Canada

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2018

(en milliers de dollars)

#### 1. Constitution en personne morale et objectifs

Le Conference Board du Canada (l'« organisme ») est constitué en personne morale en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* sous le nom AERIC Inc. Organisme de bienfaisance sans capital-actions, il est exonéré d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Une licence annuelle avec The Conference Board, Inc. régit l'utilisation de la raison sociale de l'organisme.

L'organisme vise exclusivement les fins charitables, scientifiques ou éducatives suivantes :

- a. effectuer des recherches et des études scientifiques impartiales dans le domaine des affaires, de l'économie ou des affaires publiques, et, par l'entremise de périodiques et d'autres publications, communiquer les résultats de ces activités à ses membres et à d'autres personnes, à des entreprises, sociétés, associations, établissements d'enseignement ou autres, au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux ainsi qu'à leurs ministères, bureaux ou organismes, de même qu'au grand public;
- b. compiler, analyser et diffuser de l'information impartiale et non partisane portant sur la conjoncture économique et l'expérience de gestion au Canada et ailleurs;
- c. organiser des rassemblements scientifiques et éducatifs faisant intervenir, notamment, des cadres et des spécialistes professionnels, afin de débattre de questions commerciales, de questions économiques ou d'affaires publiques;
- d. participer à la formation professionnelle et éducative des cadres, et, de manière générale, encourager et promouvoir l'essor de l'industrie canadienne.

#### 2. Résumé des principales méthodes comptables

##### Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

##### Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'organisme et ceux de l'Institut Niagara, lui-même un organisme sans but lucratif qui offre aux cadres des cours de perfectionnement en leadership. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser la participation de 50 % de l'organisme dans les coentreprises The Directors College et l'Institut du Québec. Tous les soldes et opérations intragroupes importants sont éliminés au moment de la consolidation.

##### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

La comptabilisation des produits de recherche et de projets internationaux repose sur le pourcentage estimatif des travaux réalisés, qui est calculé en fonction des coûts engagés.



## Le Conference Board du Canada

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2018

(en milliers de dollars)

Les produits des services payants, y compris les rassemblements et les formations, sont comptabilisés en fonction du moment où le service est fourni. Les adhésions à un réseau sont comptabilisées au prorata de la durée de l'adhésion, selon le nombre de réunions par année.

Les abonnements à des publications sont comptabilisés au prorata de la durée de la période d'abonnement.

Les activités liées aux rassemblements comprennent les conférences et les réseaux.

L'excédent des montants facturés sur les produits constatés pour la recherche, les rassemblements, l'éducation, les projets internationaux et les publications est comptabilisé à titre de produits reportés.

Les revenus de placement, qui sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, se composent des intérêts créditeurs, des produits de dividendes, des profits ou des pertes réalisés à la vente de placements et des variations des profits latents ou des pertes latentes sur les placements.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

##### Immobilisations corporelles

Immeubles	40 ans
Aménagements d'immeubles	5 à 20 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Serveurs informatiques	6 ans
Matériel informatique	3 ans

##### Actifs incorporels

Logiciels	2 ans
Technologies de système	5 ans

Les charges de développement des technologies de système conçues à l'interne qui sont directement attribuables au projet et qui sont assorties d'avantages économiques futurs ont été comptabilisées à mesure qu'elles ont été engagées, et l'amortissement commencera au cours de la période où l'actif deviendra opérationnel.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent la valeur comptable des immobilisations corporelles et des actifs incorporels ainsi que les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2018

(en milliers de dollars)

### Instruments financiers

La trésorerie et les placements sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition des instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

L'organisme comptabilise les débiteurs et les créditeurs et les charges à payer à leur juste valeur approximative étant donné leur nature à court terme.

### Trésorerie

La trésorerie se compose des dépôts à des fins d'exploitation. La trésorerie et les placements qui répondent à la définition de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus à des fins d'investissement plutôt qu'à des fins d'exploitation sont classés comme des placements.

### 3. Placements

	2018		2017	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Trésorerie et certificats de placement garanti	2 404	2 401	2 630	2 620
Actions canadiennes	719	651	690	639
Actions étrangères	1 796	1 531	1 729	1,487
Obligations	3 744	3 756	4 453	4 446
	<b>8 663</b>	<b>8 339</b>	<b>9 502</b>	<b>9 192</b>

L'organisme gère son portefeuille de placement selon une politique de placement qui établit des cibles au chapitre de la composition des actifs, approuvées par le conseil d'administration.

Le rendement à l'échéance des obligations varie entre 0,5 % et 6,4 % (1,25 % et 6,40 % en 2017). Elles viennent à échéance entre mai 2019 et mai 2077 (décembre 2018 et décembre 2048 en 2017).

Les certificats de placement garanti offrent un rendement à l'échéance variant entre 2,15 % et 3,4 % (1,35 % et 2,06 % en 2017) et viennent à échéance entre avril 2019 et mai 2023 (août 2017 et octobre 2017 en 2017).

### Risques de marché

Les risques de marché comprennent le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt influent sur la valeur des placements. Puisque les placements portant intérêt de l'organisme ne génèrent pas de montants d'intérêt importants, les variations des taux d'intérêt du marché n'ont pas d'incidence significative sur les résultats de l'organisme.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2018

(en milliers de dollars)

### Risque de prix

Le risque de prix découle de transactions portant sur des titres de capitaux propres et des obligations. L'organisme risque de subir une perte en raison des fluctuations à ce titre. Il réduit donc ce risque au moyen de contrôles visant à surveiller et à limiter les niveaux de concentration.

### Risque de taux de change

Le risque de taux de change découle des profits ou des pertes générés par les fluctuations des taux de change des devises dans lesquelles les actions étrangères détenues par l'organisme sont libellées. Puisque les placements en actions étrangères de l'organisme ne sont pas importants, les variations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur ses résultats.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne puisse satisfaire ses besoins de liquidité en temps voulu et de manière efficiente. L'organisme harmonise l'échéance de ses placements et de ses sorties de trésorerie prévues et, par conséquent, ce risque financier est négligeable.

## 4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2018		2017	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	621	-	621	621
Immeubles	4 240	2 965	1 275	1 381
Aménagements d'immeubles	675	432	243	279
Mobilier et matériel	662	519	143	209
Serveurs informatiques	635	514	121	220
Matériel informatique	987	706	281	319
	<b>7 820</b>	<b>5 136</b>	<b>2 684</b>	<b>3 029</b>
<b>Actifs incorporels</b>				
Logiciels	75	75	-	9
Technologies de système	2 711	550	2 161	2 110
	<b>2 786</b>	<b>625</b>	<b>2 161</b>	<b>2 110</b>
	<b>10 606</b>	<b>5 761</b>	<b>4 845</b>	<b>5 139</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2018

(en milliers de dollars)

### 5. Produits reportés

	2018	2017
	\$	\$
Recherche	1 632	1 135
Rassemblements	2 393	2 289
Éducation International	457	669
Publications	1 523	1 361
	<u>2 666</u>	<u>2 700</u>
	<u>8 671</u>	<u>8 154</u>

### 6. Engagements

Les paiements minimums futurs approximatifs relativement aux obligations au titre des contrats de location-exploitation des immeubles et de matériel de bureau s'établissent comme suit :

2018.....	231 \$
2019.....	158 \$
2020.....	129 \$
2021.....	63 \$
2022.....	10 \$

### 7. Fonds de recherche

Bien qu'il ne soit soumis à aucune exigence externe en matière de capital, l'organisme maintient un fonds pour la recherche grevé d'affectations d'origine interne. Ce fonds est destiné à financer des projets qui sont au cœur de la mission de l'organisme et des intérêts de la population qu'il sert. Le conseil approuve tous les projets qui sont financés à même le fonds. Au cours des exercices 2018 et 2017, aucune somme n'a été affectée au fonds. De plus, une somme de 134 \$ (387 \$ en 2017) a été prélevée du fonds pour lancer des projets de recherche. Au 31 mai 2018, le solde du fonds s'établissait à 153 \$ (287 \$ en 2017).

### 8. Informations comparatives

Certaines informations comparatives pour l'exercice de 2017 ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice considéré.